

## 1.4.2. Essaim artificiel

### Description générale :

Prélever de jeunes abeilles dans une ou plusieurs colonies. Selon la saison, un essaim doit être composé de 1 à 3 kg de jeunes abeilles.

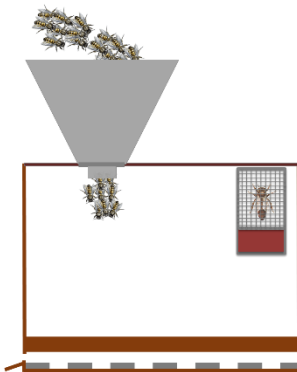
### Réduction de la population de varroa :

<b>Essaim</b>	Si l'essaim artificiel est traité contre le varroa selon la procédure décrite, celui-ci se développera avec très peu de varroa.
<b>Colonie mère</b>	Par le prélèvement d'un kilo d'abeilles par colonie, cela n'aura que très peu d'impact sur la population de varroas dans la colonie mère.

### Points importants :

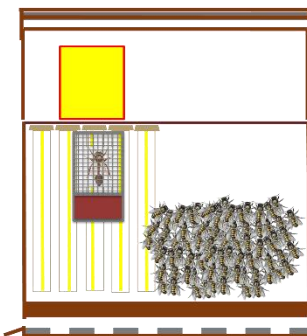
L'essaim artificiel doit être traité à l'acide oxalique avant que les premières cellules ne soient operculées. De cette manière jusqu'à 95% des varroas sont éliminés.

## Procédure :

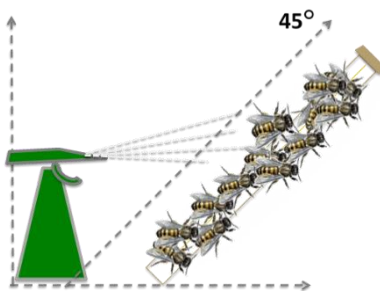


- Encager la nouvelle reine et suspendre la cage à fermeture fixe dans la boîte à essaim.
- Chercher l'ancienne reine parmi la colonie mère et éventuellement l'isoler pour qu'elle n'entre pas dans l'essaim artificiel.
- Brosser les abeilles des cadres de couvain (où se trouvent les jeunes abeilles) dans la boîte à essaim. Afin d'obtenir la quantité souhaitée, les abeilles peuvent être prises dans plusieurs colonies. Quand l'essaim artificiel est relogé dans le même rucher, accroître la quantité d'abeilles à 1.5 kg.
- Placer l'essaim artificiel 3-5 jours à la cave et le nourrir.

Variante : Si la ruche est placée dans un nouvel endroit, distant d'au moins 3 kilomètres, la reine est logée dans une cage fermée avec de la pâte de nourrissage, insérée directement dans la nouvelle ruche (et non dans une boîte à essaim). Dans ce cas, on peut renoncer à la mise en cave.



- Après la mise en cave, la fermeture permanente de la cage de la reine doit être remplacée par une fermeture à pâte de nourrissage. La cage et les feuilles de cire gaufrées sont à suspendre dans la nouvelle ruche. Le nombre de feuilles de cire gaufrées doit être adapté à la taille de la colonie. Reloger l'essaim artificiel dans la nouvelle ruche.
- Nourrir l'essaim artificiel.



- Vérifier dans l'essaim artificiel que la reine est bien en train de pondre au plus tard 7 jours après avoir mis en place la ruche sur le nouvel emplacement ou après relogement de l'essaim. Traiter simultanément les colonies avec une reine en ponte idéalement sur les anciens cadres avec de l'acide oxalique (utiliser Oxuvar 5.7% d'Andermatt BioVet AG, préparer la solution selon le [mode d'emploi](#), 3-4 vaporisations par côté de cadre – correspondant à 3-4 ml).
- Si nécessaire, continuer de nourrir et d'agrandir l'essaim artificiel avec des cadres de cire gaufrée pour qu'il devienne une colonie forte. Effectuer les autres étapes du traitement comme pour les autres colonies mères.